



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 05 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 13
Absents : 5
Pouvoirs : 5
Votants : 18

Date d'envoi et
d'affichage de la
convocation : 29/11/2024

Présents : MM. Sylvaine ALBERT, Denis THIBAUD, Régis HAMY, Olivier ALBERTEAU, Fabien MANDIN, Michaël HERVOUET, Laëtitia BORTOT, Asuman GUNEY, Guillaume POIRON, Judith LE STER SCHWARZBARD, Samuel PITEL, Catherine TAILLE-PERRAUD, Dominique VALTON

Absents : Romain RICHARD, Silvère REMIGEREAU, Nathalie VOLPATO, Josiane BOSCHE, Sophie RIDEAU

Pouvoirs : Romain RICHARD à Denis THIBAUD, Silvère REMIGEREAU à Mickaël HERVOUET, Nathalie VOLPATO à Laëtitia BORTOT, Josiane BOSCHE à Fabien MANDIN, Sophie RIDEAU à Samuel PITEL

Secrétaire de séance : Mickaël HERVOUET

Liste des délibérations :

Numéro	Intitulé	Vote
DCM/2024/PV/11	Procès-verbal séance du 14 novembre 2024	Unanimité
DCM/2024/57	Création d'un poste d'adjoint technique	Unanimité
DCM/2024/58	Recrutement et rémunération des agents recenseurs	Unanimité
DCM/2024/59	Achat de parcelles rue de la margerie	Unanimité
DCM/2024/60	Décision modificative n° 3 Budget principal	Unanimité
DCM/2024/61	Sujet ajouté en séance_Ouverture de crédits par anticipation	Unanimité
DCM/2024/62	Tarifs municipaux 2025	Unanimité
DCM/2024/63	Création d'un tarif de restauration scolaire pour l'intervenant extérieur accompagnant l'enfant sur le temps de pause méridienne	Unanimité
DCM/2024/64	Sujet ajouté en séance_Approbation de la convention de groupement entre CSMA et les communes pour la coordination dans le cadre de l'accompagnement proposé par CITEO en matière de lutte contre les déchets abandonnés	16 voix pour 2 absentions

Affichée et publiée le 05 décembre 2024 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance
Mickaël HERVOUET

Le Maire
Denis THIBAUD

